

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 31 août 2015 à 12 h  
201, avenue Laurier, 5<sup>e</sup> étage**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Christine Gosselin, mairesse suppléante de l'arrondissement  
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville  
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement

---

**10.01 - Ouverture de la séance.**

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 12 h.

---

**CA15 25 0337**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 31 août 2015.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 31 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

**10.03 - Période de questions et requêtes du public.**

Personne n'a demandé à être entendu.

---

**10.04 - Période de questions des membres du conseil.**

Le conseiller Alex Norris demande la raison de cette séance extraordinaire.  
La directrice d'arrondissement, madame Isabelle Cadrin, répond que c'est pour respecter une obligation légale.

---

**CA15 25 0338**

**Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2016, 2017 et 2018.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'approuver la liste de projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2016, 2017 et 2018.

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4).

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1150311004

---

**CA15 25 0339**

**Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 31 août 2015. Il est 12 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

le maire Luc Ferrandez  
maire d'arrondissement

---

Claude Groulx  
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 septembre 2015.